

Conditions générales de ventes

Les présentes conditions générales de vente, concernent les relations contractuelles entre le prestataire, à savoir; la société **CHAPITRE V SRL** inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n°**0738.995.191**, et le CLIENT. Le siège de la société est situé à Mianoye 14, 5330 Assesse.

1 - Conclusion du contrat

Sauf stipulation contraire, toutes les offres, interventions et exécutions du Prestataire sont soumises aux présentes conditions générales. Toute commande de services implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.

Si l'une des présentes conditions générales de vente se révélait être nulle au regard du droit applicable, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité des autres conditions.

La société CHAPITRE V SRL se fait un devoir de modifier ces conditions générales à tout moment, en cas de modification rendue nécessaire par un texte légal, d'évolution technologique ou dès lors qu'il serait nécessaire d'y intégrer de nouveaux services ou de nouvelles conditions pour ses clients.

Ces conditions générales de vente peuvent Être consultées à tout moment via le lien «CGV» figurant en bas de la page d'accueil du site internet du prestataire: (www.twince.art).

2 - Prestation de services

La société Chapitre V SRL preste, pour sa clientèle des prestations de réalisations de vidéos et/ou films de divers types tels que:

- Films B2B entreprise, publicités, interviews, présentation produit
- Films B2C (mariage, baptêmes)
- Prise de vues aériennes par drone
- Captations Multicam
- Packshot Produit
- Aftermovie
- Photographie

La société Chapitre V SRL est active dans l'ensemble des tâches de créations de contenu audiovisuelle à savoir:

- Pré-Production (Conseil, Analyse du projet, Rédaction de script, Organisation de tournage, Mise en relation)
- Production (Tournage, Enregistrement son, Dispositif Eclairage, Captation Multicam, Photographie, Stabilisateur, Travelling)
- Post-Production (Edition pour différents formats, Etalonnage, Mixage des pistes sons, Animation, Motion Design, Sous-Titrage, Typographie)

La liste de ces prestations ci-dessus n'est pas exhaustive, elle es simplement illustrative.

3 - Engagement

Prestataire:

La société Chapitre V s'engage à exécuter la prestation de service selon les indications prévues dans le devis et les échanges avec le client, sous réserve d'impossibilité d'ordre technique (problème technique du matériel) et/ou physique (météo, accident, catastrophe naturelle)

En cas de non-exécution de la prestation, le prestataire s'engage à restituer l'acompte perçu.

La société Chapitre V s'engage également à:

- Respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client;
- Signer un accord de confidentialité si le client le souhaite;
- A informer le Client de l'avancée de la réalisation du projet et ce, notamment, au travers de validations soumises au Client.

Client:

- s'engage à ne pas détourner, copier ou utiliser les fichiers numériques fournis en dehors du champ d'application précisé dans le contrat ou devis liant les deux parties.
- dans le cas où la prestation se déroule en lieu de fête/dîner/repas/concert, le client s'engage à mettre à disposition:
 - A) un endroit sûr pour le stockage et la recharge du matériel ainsi qu'une place assise à disposition de chaque prestataire agissant pour la société Chapitre V
 - B) un repas à chaque prestataire agissant pour la société Chapitre V

4 - Prix

En contrepartie de la prestation commandée, la SRL Chapitre V percevra le prix mentionné sur le devis. Ce devis fera effet de bon de commande lorsque le client l'aura retourné, signé avec la mention « Bon pour accord ».

Les prestations sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Le mode de règlement sera établi au cas par cas avec en général un acompte de 20% réclamé à la signature du devis et le reste à la livraison du fichier.

Sauf stipulations contraires et écrites, le délai de validité de nos offres est de 30 jours à dater de leur émission.

Les prix sont indiqués en euros (€) toutes taxes comprises (TTC), tenant compte de la TVA applicable au jour de la conclusion du contrat.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de déplacement, ceux-ci seront précisés en sus sur ledit contrat lors de la commande et sont de l'ordre de 0,40ct par kilomètre à partir du siège social à Mianoye 14, 5330 ASSESSE.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais d'hébergement pour les tournages durant plusieurs jours à plus de 150 km du siège social, ceux-ci seront précisés en sus sur ledit contrat lors de la commande et sont de l'ordre de 70 euros/nuitée.

Pour les vues aériennes, certains suppléments s'appliquent en fonction de la zone survolée. Ces suppléments seront précisés avec le client avant la rédaction de l'offre de prix.

5 - Modalités de paiement

La société CHAPITRE V SRL accepte uniquement les paiements par virement bancaire.

Les factures émises sont payables 30 jours à compter de la date de livraison sur le compte bancaire de la société Chapitre V SRL chez **ING: BE83.3631.9527.7915**

En cas de retard de règlement, et après mise en demeure de paiement par courrier recommandé avec accusé de réception, la SRL Chapitre V pourra exercer le droit de rétention. Il sera retenu des pénalités de retard qui seront équivalentes à 10% du montant total de la facture par mois de retard auxquelles s'ajouteront une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture.

6 - Modifications du bon de commande

Les éventuelles modifications de la commande demandées par le client seront prises en compte dans la limite des possibilités et facturé à la hauteur de la prestation.

Tout supplément qui n'a pas été inscrit dans le devis devra faire l'objet d'un accord oral préalable avec le client.

Ce supplément devra être notifié sur la facture finale remise au client.

7 - Annulation de commande

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation vidéo et/ou photo devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé.

En cas de rupture du contrat avant son terme par le Client, celui-ci s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires effectués.

7 - Livraison

Dans les délais prévus dans l'échange avec le client et/ou le délai prévu contractuellement, la société CHAPITRE V livre le film sous forme de fichier .mov et/ou mp4 repris dans un lien privé et sécurisé de stockage en ligne type «cloud».

Chapitre V ne livre les matières brutes, qu'en cas de paiement par le client d'un montant de 50% du prix final du contrat établi et uniquement lorsque le client le demande expressément.

En cas de retard de livraison d'une durée supérieure à 6 mois après la date indicative de livraison, l'acheteur aura l'option d'annuler sa commande, sans pouvoir prétendre à quelque indemnité que ce soit.

8 - Modifications

Dans un délai d'un mois suivant la livraison, le client peut, s'il le souhaite, envoyer au prestataire une liste détaillée et précise de tous les points qu'il souhaite rectifier. Le prestataire s'engage à réaliser ces modifications dans la mesure où ceux-ci sont jugés réalisables. Le prestataire se réserve le droit de conseiller le client sur des modifications qu'il ne jugerait pas opportunes.

Ces modifications ne peuvent concerner des éléments de détails demandants un travail image par image ou nécessitant la création de masque de correction. (éléments de détails: yeux rouges, rides, imperfection non liées à l'image ou à la technique). Elles concernent uniquement des corrections liées au montage, à l'aspect temporel, à la bande son, et à la direction colorimétrique de l'étalonnage.

Les modifications intervenant après la livraison de la 2^{ème} version ou celles qui concernent des éléments de détails sont facturées 60 € de l'heure avec un minimum forfaitaire de 250 €.

9 - Modifications d'un projet «film de mariage»

Dans le cas d'une production audiovisuelle de type mariage, le client dispose de 30 jours ouvrables pour faire part des modifications attendues à compter de la livraison des fichiers liés à l'exécution de la prestation. Passé ce délai et sans retour de la part du client, le projet sera considéré comme validé et les modifications ultérieures seront facturées au montant forfaitaire de 350 euros HTVA.

10 - Conservation des rushes

CHAPITRE V SRL conserve les fichiers pendant un délai d'un an et est en mesure, passé ce délai, de supprimer les fichiers quand il le souhaite moyennant une proposition préalable de revente des droits correspondant à un montant de 50% du montant de la facture relative à ces rushes, tel qu'il est invoqué au point.5 Livraison. Dans ce cas, et dès réception du paiement, nous livrons une compilation des rushes préalablement sélectionnés et découpés par nos soins via un lien web privé.

CHAPITRE V SRL peut conserver les fichiers brutes sans limite de temps en contrepartie d'une facturation de 100€ HT (prix SSD) par projet.

11 - Droit à l'image

Le CLIENT s'engage à informer ses figurants et/ou participants sur le fait qu'ils seront filmés sans qu'ils ne demandent de droit à l'image.

Si toutefois, certaines personnes ne souhaitent absolument pas être filmées, le CLIENT s'engage à en informer au plus vite la société CHAPITRE V.

Il est toutefois préférable de leur faire signer une autorisation afin que leur image puisse être utilisée dans le cadre du film et de sa diffusion sur tous supports. Pour les mineurs, l'autorisation doit être signée par les parents ou le représentant légal.

CHAPITRE V s'engage à respecter les lois relatives aux droits à l'image et aux propriétés intellectuelles, en faisant signer, par exemple si nécessaire, des autorisations de diffusion et d'exploitation. En cas de refus, CHAPITRE V ne peut être tenu pour responsable de la non réalisation de la prestation dans son intégralité.

Le client reconnaît être en accord avec le fait que CHAPITRE V SRL, film ses enfants mineurs et accepte la reproduction des images tournées lors de la prestation à des fins promotionnelles sur le site www.twince.art et ses réseaux sociaux (Facebook: Gauthier et Robin Vestens/ Instagram: Twin-media). CHAPITRE V se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le compte de son client comme référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication interne et externe ainsi que de publicité.

12 - Responsabilité

Le prestataire s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins.

La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute de sa part.

CHAPITRE V SRL ne pourra être tenu responsable des objets qui lui sont confiés pour la durée de la prise de vue. Il appartiendra au client de prendre les éventuelles assurances complémentaires nécessaires. La responsabilité civile professionnel de CHAPITRE V est couverte par son assurance dont la référence et les clauses pourront être transmises au client sur simple demande.

Le Client s'engage, pour une meilleure collaboration des parties, à désigner un chef de projet, permettant ainsi d'avoir un seul et unique interlocuteur avec la société Chapitre V.

Le Client est exclusivement responsable de la qualité et du contenu des images qu'il fournit à la société Chapitre V, laquelle décline toute responsabilité en ce qui concerne les frais ou dommages matériels/corporels qui pourraient être occasionnés par la mise en œuvre, l'utilisation et la diffusion des productions enregistrées par la société Chapitre V et livrées au Client.

13 - Sous-traitance

Les tâches inhérentes aux prestations pourront être prises en charges en sous-traitance, ce que reconnaît et accepte le CLIENT.

14. Perte de données accidentelles

Malgré toute l'attention que la société CHAPITRE V SRL porte à l'entretien du matériel, au stockage et à la conservation des données, il peut arriver de manière exceptionnelle qu'à la suite d'une séance, par manipulation accidentelle, destruction involontaire, ou panne, les fichiers sources soient inexploitable. Dans tel cas, CHAPITRE V offre gratuitement, une nouvelle séance de même durée au client, afin de palier à cet incident indépendant de sa volonté.

15 - propriété intellectuelle et industrielle

Les vidéos sont l'entière et pleine propriété de CHAPITRE V SRL.

Le prestataire conservera la propriété intellectuelle des créations réalisées dans le cadre de l'exécution de ses missions. Le présent contrat n'empporte donc aucune cession de propriété intellectuelle et/ou industrielle au profit du maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage bénéficiera toutefois d'une licence d'utilisation limitée à ses besoins tels que définis dans le présent contrat.

En tant qu'auteur, CHAPITRE V SRL est la seule à posséder le droit de reproduction, de représentation et de divulgation sur ses travaux, ceux-ci ne s'étendent pas aux clients, ainsi toute cession, rétrocession, location, et tout prêt à un tiers de vidéos à titre onéreux ou gratuit sont interdits sans l'accord écrit de Chapitre V SRL et moyennant la contrepartie financière prévue au point.10.

16 - Copyright et mention commerciale

Sauf mention contraire explicite du Client, la société CHAPITRE V se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, telle la mention « Réalisé par la société Twince », assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité (www.twince.art), ou son logo.

17 - Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit belge.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de l'Entreprise de Namur.